

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR (Niveau 5) ACS'AGRI

Analyse, Conduite et Stratégie de l'entreprise AGRICOLE

Option 1 : Transition agricole dans les territoires métropolitains



DATE DE FORMATION :

De septembre 2025 à juin 2027

DURÉE : *(suivant positionnement)*

Formation sur 2 ans
1400 h au CFA

PUBLIC :

de 16 à 29 ans révolus*

**Dérogations aux limites d'âge
prévues selon le profil du candidat*

LIEU DE FORMATION :

CFA de Meurthe-et-Moselle
BP 50019 - 54220 MALZEVILLE
03.83.18.12.12

CONTACT :

Responsables de formation
paul.nykolyszak@educagri.fr
nicolas.huot@educagri.fr

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Concevoir** un projet d'entreprise multi-performante et résiliente en accord avec les valeurs et la stratégie de l'entreprise ou de l'organisation et en intégrant son contexte.
- **Maintenir** l'efficacité, les conditions et la qualité de vie au travail dans le respect de la santé sécurité.
- **Atteindre** les performances visées et obtenir les résultats attendus en valorisant les processus écologiques, les ressources du territoire et la complémentarité entre animaux et végétaux.
- **Assurer** la gestion courante et appuyer la prise de décision.
- **Accompagner** la conduite du changement dans un contexte de transition.



BTSA ACS'AGRI

MÉTIERS PRÉPARÉS ET DÉBOUCHÉS

Activités :

Le titulaire de ce BTS peut occuper des emplois salariés, cependant l'installation agricole demeure l'orientation professionnelle la plus importante, parfois précédée d'une période de salariat dans une entreprise agricole ou dans les services à l'agriculture.

Métiers :

- Chef d'exploitation / responsable d'entreprise agricole / exploitant ou co-exploitant.
- Gérant, chef de culture et/ou responsable d'atelier d'élevage.
- Technicien conseiller et animateur.
- Contrôleur / auditeur.
- Inspecteur.
- Technicien d'expérimentation.

POURSUITE D'ÉTUDES

- BTS en 1 an ou un Certificat de Spécialisation pour acquérir une compétence supplémentaire.
- BUT ou Licences Professionnelles.
- Accès au concours d'intégration en École d'Ingénieur ou à une prépa Post BTSA en 1 an.

PRÉREQUIS

- Titulaire d'un Baccalauréat (général, technologique ou professionnel) ou équivalent d'une formation de niveau IV.
- Titulaire du diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU).
- Validation d'un projet professionnel dans les métiers de l'agriculture.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Inscription par les candidats sur le site : www.parcoursup.fr (de janvier à mars).
- Soumis à la signature d'un Contrat d'apprentissage.

ACCESSIBILITÉ À LA FORMATION

- Notre référent Handicap à votre disposition au 03.83.18.12.08.

ADAPTATION DE LA FORMATION

- Prise en compte des pré acquis pour adapter le parcours de formation et prise en compte du handicap par notre référent.

MODALITÉS D'ALTERNANCE

- 2 semaines au centre et 2 semaines en entreprise.

RÉMUNÉRATION

- Selon la réglementation en vigueur : www.service-public.fr (apprentissage).

PROGRAMME DE LA FORMATION

8 blocs de compétences :

- **B1** : S'inscrire dans le mode d'aujourd'hui.
- **B2** : Construire son projet personnel et professionnel.
- **B3** : Communiquer dans des situations et des contextes variés.
- **B4** : Piloter des systèmes de culture et d'élevage dans une perspective de multi-performance.
- **B5** : Assurer la gestion administrative, économique et financière de l'entreprise agricole.
- **B6** : Manager l'activité d'une entreprise agricole.
- **B7** : Piloter un projet stratégique d'entreprise agricole dans une perspective de multi performance et de résilience.
- **B8** : Accompagner le changement stratégique territorialisé dans les entreprises agricoles.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation dispensée en présentiel.
- Pédagogie de l'alternance, retour sur expérience.
- Mise en situation professionnelle.
- Apports de connaissances théoriques.
- Travaux Pratiques sur notre plateau technique (exploitation agricole).

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES OBJECTIFS

- Contrôles formatifs et certificatifs tout au long de la formation.
- Entretiens individuels semestriels.
- Bulletins semestriels.

MODALITÉS DE VALIDATION

- Formation diplômante.
- Dispositif semestrialisé.
- Évaluations certificatives en cours de formation (ECCF) au cours des deux années permettant la validation du diplôme.

COÛT DE LA FORMATION

- Employeur : A partir de 7000 € par année de formation, pris en charge par l'OPCO de branche.
- Apprenti : aucun frais, aucun reste à charge.

BILAN DE LA SESSION

Taux de réussite	<i>Première session de formation en 2025-2027 : Indicateurs en attente</i>
Taux d'insertion en sortie de formation	
Taux d'appréciation des apprenants	

Indicateurs de résultats :

www.inserjeunes.education.gouv.fr